



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-127158>

Département(s) de publication : 70

Annonce n° 24-127158

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-120637

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 07/11/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes Val de Gray

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20003654900166

Ville : Gray

Code postal : 70100

Grouperment de commandes : Non

Département(s) de publication : 70

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Animation agricole sur les bassins d'alimentations des captages prioritaires

Code CPV principal - Descripteur principal : 71240000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Animation agricole sur les bassins d'alimentations des captages prioritaires

Critères d'attribution : Critères d'attribution : - Prix des prestations : 35 points - Valeur technique : 65 points décomposés comme suit : * La description de la méthodologie de travail précisant notamment : **Pour le diagnostic des pratiques et la mise en oeuvre du plan d'action : ***La mise en valeur des compétences techniques au sein de la structure en lien avec la demande ; ***Des exemples d'accompagnement déjà réalisés dans le passé ; ***La présentation des outils à disposition du candidat pour la réalisation de l'accompagnement demandé ; **Pour l'animation et l'accompagnement sur l'implantation de zone tampon et d'agroforesterie sur les bassins d'alimentation : ***La mise en valeur des capacités techniques au sein de la structure à mettre en place l'accompagnement ; ***Les exemples d'accompagnements similaires : sur 45 points ; * La description des moyens humains et matériels pour la réalisation de chaque prestation : sur 10 points ; * La fourniture d'un planning prévisionnel précisant l'enchaînement des prestations : sur 10 points.

Section 4 - Informations rectificatives

- L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans à compter de sa notification. L'accord-cadre peut être reconduit une fois pour une durée de 1 an. L'acheteur doit se prononcer par écrit au moins deux mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ; la reconduction de l'accord-cadre est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai. Si l'acheteur décide de reconduire l'accord-cadre, le titulaire ne pourra pas refuser cette reconduction.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/11/2024